

Le 24 Février 2014

## HARMONISATION DES REGLES SANITAIRES DES REPRODUCTEURS MALES

En 2014, pour reproduire dans les races Connemara, Haflinger, New-Forest, Poney Français de Selle et Welsh, les étalons doivent être soumis aux dépistages et vaccinations suivants :

- Recherche de l'**anémie infectieuse des équidés**
- Recherche de la **métrite contagieuse équine**
- Recherche de l'**artérite virale équine**
- Vaccination contre la **grippe équine et la rhino-pneumonie équine**

Conscient du coût financier élevé pour respecter les règles sanitaires du niveau 3bis ou 4 allégé du standard sanitaire français des étalons, la Fédération et le Fonds Eperon propose un financement partiel en 2014 des frais, qui se compose selon les modalités définies ci-dessous.

La Fédération a signé un Partenariat avec le laboratoire Frank DUNCOMBE qui permettra à tous les propriétaires d'étalons de races représentées par la Fédération de bénéficier de tarifs préférentiels. Pour bénéficier de ce tarif, vous devez utiliser un formulaire spécifique joint au courrier et disponible auprès de votre Association Nationale de Race ou sur le site de la FPPCF : [www.poneys-france.fr](http://www.poneys-france.fr).

Grâce à un cofinancement du Fonds Eperon, la Fédération financera tout ou partie des frais HT d'analyses laboratoires réalisées par le laboratoire FRANK DUNCOMBE si l'ensemble des tests du niveau 3Bis ou 4 allégé est effectué :

- 100% des frais laboratoires HT si l'Association Nationale de Race dont dépend le propriétaire de l'étalon a validé le niveau Sanitaire 3bis dans son stud-book (Connemara, Haflinger, New-Forest, Poney Français de Selle, Welsh)
- 50% des frais laboratoires HT si l'Association Nationale de Race dont dépend le propriétaire de l'étalon ne s'est pas engagée pas à valider le niveau Sanitaire 3bis dans son stud-book (Highland, Islandais, Mérens, Shetland).

**Seuls les adhérents des Associations Nationales de Races représentées par la Fédération pourront prétendre à ce financement.**

Chaque propriétaire d'étalon devra remplir le formulaire de remboursement joint au courrier et disponible auprès de son Association Nationale de Race ou sur le site web de la FPPCF [www.poneys-france.fr](http://www.poneys-france.fr), y joindre les justificatifs des frais laboratoires et les transmettre à l'Association dont il dépend avant le 31 Juillet 2014.



## ZOOM SUR CES MALADIES

### L'anémie infectieuse des équidés (AIE)

La dispersion de l'AIE est mondiale. En Europe, des foyers ont été déclarés en 2012 et 2013, en Allemagne, Belgique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Royaume-Uni, Croatie et la maladie est endémique en Roumanie. En France, il existe des foyers d'AIE depuis un peu plus de 15 ans. En cas de foyer d'AIE, les établissements concernés se trouvent en quarantaine pendant plusieurs mois, ce qui génère une **perte économique importante pour la filière**.

Dans le contexte européen actuel, le dépistage des reproducteurs mâles imposé tous les trois ans permet une veille très satisfaisante de cette maladie pour un coût global modéré.

### La métrite contagieuse équine (MCE)

La prévalence de la métrite contagieuse a beaucoup diminué avec le développement de l'Insémination Artificielle et est actuellement très faible en France (2 cas en 2012). La métrite est une maladie dont la diffusion se fait principalement par la monte naturelle : suite à la contamination d'un étalon par une jument atteinte, ce dernier va contaminer toutes les juments de son harem qui peuvent rester contagieuses plusieurs années consécutives en l'absence de traitement. **Le coût d'assainissement d'un foyer métrite est considérable.**

Le dépistage préventif des étalons permet une veille efficace de cette maladie pour un coût modéré. Il doit être pratiqué tous les ans assez tôt avant les premières saillies pour permettre le traitement d'un étalon révélé positif avant le début de la saison de monte et assurer l'information des éleveurs dont les juments ont été saillies depuis le précédent test négatif.

### L'artérite virale équine (AVE)

L'épidémie d'artérite virale qui a touché les races de trait et de sport en Normandie en 2007 a permis de faire progresser la connaissance épidémiologique de cette maladie. Le virus en cause a provoqué **des avortements, la mortalité de jeunes poulains et une baisse de fertilité** avec une diminution du nombre de naissances l'année suivante.

Le protocole « allégé » de dépistage de l'AVE consiste à vérifier que les étalons séropositifs ne sont pas excréteurs dans le sperme. Une fois le statut « séropositif non excréteur » établi pour un étalon, un contrôle sérologique annuel permet de vérifier la stabilité de ce statut. Les étalons en IA réalisent en général un nombre conséquent d'inséminations qui justifie des contrôles annuels. Le protocole « allégé » de dépistage de l'AVE présente surtout un intérêt pour les étalons exploités en monte naturelle qui pour certains saillissent un très petit nombre de juments.

### La grippe équine

La vaccination contre cette **maladie virale respiratoire et très contagieuse** est obligatoire en France pour tous les rassemblements. Une épidémie de grippe équine peut se révéler très pénalisante dans des effectifs non vaccinés, comme en Australie en 2007. En 2012 dans l'Orne, un élevage de chevaux de trait non vaccinés a subi de lourdes pertes dont la mort de poulains de quelques jours, suite à l'arrivée d'un cheval en cours d'incubation de grippe.

La monte fait partie des situations où le risque de transmission est augmenté et la vaccination des reproducteurs reste la meilleure prévention pour un coût modéré.

### La rhino-pneumonie

Les Herpès virus (EHV1 et EHV4) responsables de la rhino-pneumonie équine peuvent se manifester sous la forme de maladie respiratoire, nerveuse ou abortive selon l'état physiologique et l'âge des chevaux touchés. **En 2013, le RESPE a déclaré 17 foyers.**

L'efficacité de la vaccination contre la rhino-pneumonie n'est possible que si 80% des effectifs de chevaux de toutes les tranches d'âge sont vaccinés. C'est donc bien une prévention vaccinale collective qui s'impose pour limiter les pertes importantes dues à cette maladie qui **reste la principale cause d'avortement infectieux**.